



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 58519

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le secrétaire d'État à l'assurance maladie à propos des inquiétudes exprimées par les salariés des industries électrique et gazière concernant la réforme de leur régime complémentaire de maladie. Deux projets de décret réformant ce régime complémentaire ont été soumis, pour avis, au Conseil supérieur de l'électricité et du gaz. Aux dires des salariés de ces branches, la mise en oeuvre de ces décrets aboutirait à une augmentation significative des cotisations des actifs et des inactifs alors que la participation financière des employeurs, elle, diminuerait. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui fournir les éléments nécessaires afin de dissiper tout malentendu concernant les projets du Gouvernement relatif aux dispositions statutaires de la protection sociale des énergéticiens.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58519

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : assurance maladie

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2005, page 1812